

LE REVEIL

La fête annuelle de l'Union des Mutualistes de Lomme

UNE BELLE MANIFESTATION AU MONT-CAMP, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MM. DEGOUY ET JOLIVET.

Le dimanche 15 avril, la S. S. M. des Mutualistes de Lomme, a donné son banquet annuel au Café « Saint-Arnould » à Mont-Camp, sous la présidence de M. Victor DEGOUY, président de l'Union Départementale des Mutualistes de Lomme, et M. Gustave JOLIVET, président de la Société des Mutualistes de Lomme.

Après un repas des mieux servis, au cours duquel la gaité ne cessa de régner, M. Gustave JOLIVET prit la parole. Il remercia M. Victor DEGOUY d'avoir bien voulu accepter de présider la fête annuelle de l'Union des Mutualistes de Lomme.

Puis, il exposa les avantages accordés aux sociétaires ainsi qu'à ceux effectuant leur service militaire et indiqua que malgré ses lourdes charges la Société avait pu, au cours de la gestion 1927, non seulement augmenter d'une part de 1.000 francs, d'autre part, du bénéfice sur le remboursement de deux obligations.

Ensuite, il entreprit l'histoire de la Société, issue des années 1870, de deux sociétés existantes : la Saint-Hubert et la Saint-Joseph, qui prit le nom de Saint-Georges et ne comprenait que des habitants du Marais de Lomme.

Reorganisée dès 1919, il nous fut permis, dit M. Jolivet, de recevoir la Société dite « Saint-Luc » qui éprouvait de difficultés à exister. Cette fusion eut pour effet d'entraîner le changement de nom de la Société qui devint « L'Union Mutualiste de Lomme ».

Dès 1922 des propositions furent faites aux Sociétés mutualistes de Lomme sur l'initiative du vice-président, M. Henri Godart. Aucune décision ne fut prise, mais l'intérêt nouveau qu'apporta le vote de la Loi des Assurances sociales permit sans doute d'arriver à une entente dans ce sens avec toutes les Sociétés.

En attendant ce résultat, M. Gustave Jolivet leva son verre à la santé de MM. Georges Petit et Victor Degouy, président général et président de l'Union Départementale et à la prospérité de la Mutualité du Nord.

M. DEGOUY prit ensuite la parole : Il dit qu'il était très heureux de prendre contact avec les Sociétés dont il a la lourde tâche d'assurer la présidence.

Il rendit hommage au vénérable Président, M. Gustave Jolivet, qui remplit ses fonctions depuis 1884, et il salua en lui le Mutualiste accompli, désintéressé, dévoué et persévérant.

Il n'oublia pas de rendre hommage à son langage de tous ceux qui se sont dévoués à l'Union des Mutualistes de Lomme, particulièrement les vice-présidents, MM. Godart et Jules Manservigi, le secrétaire, Jules Vignier, et Julien Collet, qui est depuis 20 ans receveur.

MUTUALISTE

Les "Camarades de Combat" de Mons-en-Barœul

UNE CONFÉRENCE DE M. V. DEGOUY SUR LES ASSURANCES SOCIALES

La Société de secours mutuels « Les Camarades de Combat » de Mons-en-Barœul s'est réunie dernièrement sous la présidence de M. Victor DEGOUY, président de l'Union Départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord.

M. BAYARD, président de la Société, remercia M. Victor Degouy d'avoir bien voulu venir faire une causerie aux « Camarades de Combat » sur la Loi des Assurances sociales. Il fit un exposé des grands progrès réalisés par la Mutuelle malade des « Camarades de Combat », qui, prise en mains par le Comité actuel le 11 décembre 1924, avec un encas de 7.313 fr. 65, l'a fait fructifier et porter à 18.166 fr. 02 à fin décembre 1927 après un versement de 1.141 fr. 00.

Après ce rapide exposé de M. Bayard, M. DEGOUY dit toute sa joie d'être venu au milieu de cette belle phalange d'anciens camarades de la Fédération des magnifiques résultats qu'ils ont obtenus cette dernière année par leur bel esprit d'entraîne et de dévouement à la cause mutualiste.

L'orateur examina la loi des Assurances sociales qui vient d'être votée tout récemment par la Chambre des Députés. Il fit l'exposé des différents projets établis depuis 1921 qui se sont succédés, tant à la Chambre qu'au Sénat. Il montre quels seront les bénéficiaires de la loi et les avantages que cette dernière procurera au point de vue matériel, maternité, retraites, invalidité, chômage.

Le mécanisme financier de la loi consiste dans la création de caisses primaires. L'Union Départementale du Nord créera sa caisse maladie, maternité, décès qui sera non point un service en dehors de l'Union, mais un service au sein même de l'Union. Le devoir des Sociétés de secours mutuels est de s'attacher à faire connaître à tous les membres de la loi les avantages qu'elle leur apporte.

Un appel vibrant est lancé aux sociétaires des « Camarades de Combat » pour donner leur adhésion à la Caisse autonome de retraites de l'Union Départementale. En effet, il faut que tous nos Mutualistes soient inscrits dans la Caisse autonome de retraites de l'Union Départementale de Lomme, pour que la loi des Assurances sociales soit véritablement régies par la Mutualité.

Le grand avantage de la Caisse autonome pour les Anciens Combattants c'est que l'Etat leur accorde une subvention de 25 % sans limitation de durée. L'Union Départementale de Lomme a obtenu l'année dernière une pension annuelle de 1.080 francs.

M. Degouy, en terminant, dit qu'il sait pouvoir compter sur l'esprit de solidarité et de fraternité des « Camarades de Combat » de Mons-en-Barœul. Ils sont de ceux qui, après avoir fait vaillamment leur devoir pendant la guerre sur les champs de bataille, font maintenant de leur mieux pour servir leur pays en travaillant à l'amélioration de la condition des travailleurs et en essayant d'apporter un peu de bonheur et un peu de bien-être à ceux qui souffrent.

M. BAYARD remercia M. Degouy d'avoir bien voulu prendre la parole et lui assura que la question de l'adhésion à la Caisse autonome de retraites de l'Union Départementale sera mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

M. DEGOUY remercia M. Bayard d'avoir bien voulu prendre la parole et lui assura que la question de l'adhésion à la Caisse autonome de retraites de l'Union Départementale sera mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

M. DEGOUY remercia M. Bayard d'avoir bien voulu prendre la parole et lui assura que la question de l'adhésion à la Caisse autonome de retraites de l'Union Départementale sera mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

M. DEGOUY remercia M. Bayard d'avoir bien voulu prendre la parole et lui assura que la question de l'adhésion à la Caisse autonome de retraites de l'Union Départementale sera mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

le Jardinage pratique

La culture des cardons

De cardon, vigoureux et gourmand, exige un milieu substantiel et profond, condition essentielle d'une bonne culture. Quant aux variétés, on peut choisir soit le cardon de Tours aux variétés très charnues, mais à feuilles très épineuses ; le cardon plein-terme, à nervures larges et le cardon Paris également très vigoureux.

On sème en mai en pleine terre, en poquets distants de un mètre et en tous sens, à raison de 3 à 4 graines par poquet. On recouvre de terre et l'on ménage une petite ouverture pour les arrosages. Lorsque les plantes ont quelques feuilles on ne conserve à chaque emplacement que le plant le plus robuste. On tient la terre meuble et il faut très souvent arroser régulièrement. La croissance du cardon est lente, aussi peut-on consacrer momentanément l'espace libre entre les lignes, à des cultures saisonnières qui occupent le terrain quelques semaines seulement : scaroles, chicones, frisée, navets, radis, etc.

A partir de juillet-août, les cardons poussent avec beaucoup de vigueur. C'est le moment d'arracher à l'engrais liquide, où à défaut on apporte à chaque pied, une fois par mois, 10 grammes de nitrate de soude dans cinq litres d'eau, et cela jusqu'à l'époque de l'étiollement et du blanchissement.

La récolte des fraises. Voici quelques conseils sur la récolte et la manipulation des fraises : 1. Ne jamais cueillir les fraises lorsqu'il y a encore du gel ; 2. Les fraises doivent être roses ou rouges ; 3. Les trois quarts de leur surface ; 4. Éviter au moment de la cueillette de tenir à la fois plus d'une cueillette dans les mains ; 5. Ne pas laisser les paniers exposés au soleil ; 6. Cueillir les fruits avec une tige de deux centimètres de longueur ; 7. Éviter les fruits verts, trop mûrs ou trop petits ; 8. Si l'on doit transporter les fruits avec soin et remplir complètement les caissettes ; 9. N'utiliser que des paniers bien propres et les transporter dans des véhicules bien suspendus.

ECHOS ET INFORMATIONS

A LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LAZOTE

La 11^e Conférence Internationale de l'Azote, à laquelle l'Etat français a délégué M. Demolon, inspecteur général des stations agronomiques et M. Bréguère, professeur à Grignon, s'est tenue du 20 avril au 8 mai dernier dans l'Adriatique, à bord du « Lutwos » spécialement affecté à cet effet, par les producteurs d'engrais azotés d'Europe. Elle a réuni près de 200 participants représentant 14 nations.

Un vendeur d'appareils d'électrocultrure qui présentait ses modèles comme ayant donné de bons résultats en France, vient d'être condamné par un tribunal de Brno, en Tchécoslovaquie, pour escroquerie. Ses clients n'ont obtenu aucun effet des appareils coûteux qu'il leur avait cédés.

LES APPORTS MASSIFS DE CHAUX SONT NOGÈRES. M. Vincent, directeur de la station expérimentale de Quimper a montré par des expériences répétées que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

LES PLUIES EXCESSIVES SONT PRÉJUDICIALES AUX CULTURES. Elles déterminent en effet l'entraînement dans le sous-sol d'une partie des engrais et des nitrates, ne serait pas aussi important que beaucoup d'agriculteurs le pensent. Les nombreuses expériences faites pour vérifier

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

LES PLUIES EXCESSIVES SONT PRÉJUDICIALES AUX CULTURES. Elles déterminent en effet l'entraînement dans le sous-sol d'une partie des engrais et des nitrates, ne serait pas aussi important que beaucoup d'agriculteurs le pensent. Les nombreuses expériences faites pour vérifier

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

le Reveil Agricole

Le rôle des pluies en agriculture

Chacun connaît le rôle que jouent les eaux pluviales dans la solubilisation des matières minérales du sol ; ces matières rendues solubles peuvent être assimilées par les plantes et servir à l'édification de nouveaux tissus. Les pluies ont encore un pouvoir fertilisant, qui est en partie compensé par les azotes dont elles se chargent en traversant l'atmosphère, et qu'elles cèdent ensuite aux divers parties des végétaux. D'observations faites en Belgique et en France, il résulte qu'un litre d'eau de pluie contient en moyenne 2 milligrammes d'azote ammoniacal et 0 milligramme 7 d'azote nitrique ; les pluies d'hiver étant en général plus riches que celles d'été.

Ces chiffres permettent d'évaluer les quantités de principes fertilisants apportés au sol dans notre région par les pluies et par an : elles sont de 20 kilos environ. Dans le Midi, les eaux sont plus riches, elles seraient dix fois plus riches sous les tropiques, d'après les expériences de Muntz.

Les quantités d'azote ainsi fournies par les précipitations atmosphériques — pluie et neige — sont dans l'ensemble très supérieures à celles utilisées comme engrais, par hectare et par an en France et aussi chez nos voisins.

LES PLUIES EXCESSIVES SONT PRÉJUDICIALES AUX CULTURES. Elles déterminent en effet l'entraînement dans le sous-sol d'une partie des engrais et des nitrates, ne serait pas aussi important que beaucoup d'agriculteurs le pensent. Les nombreuses expériences faites pour vérifier

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

LES PLUIES EXCESSIVES SONT PRÉJUDICIALES AUX CULTURES. Elles déterminent en effet l'entraînement dans le sous-sol d'une partie des engrais et des nitrates, ne serait pas aussi important que beaucoup d'agriculteurs le pensent. Les nombreuses expériences faites pour vérifier

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

LES PLUIES EXCESSIVES SONT PRÉJUDICIALES AUX CULTURES. Elles déterminent en effet l'entraînement dans le sous-sol d'une partie des engrais et des nitrates, ne serait pas aussi important que beaucoup d'agriculteurs le pensent. Les nombreuses expériences faites pour vérifier

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

LES PLUIES EXCESSIVES SONT PRÉJUDICIALES AUX CULTURES. Elles déterminent en effet l'entraînement dans le sous-sol d'une partie des engrais et des nitrates, ne serait pas aussi important que beaucoup d'agriculteurs le pensent. Les nombreuses expériences faites pour vérifier

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

le Reveil Agricole

Le rôle des pluies en agriculture

Chacun connaît le rôle que jouent les eaux pluviales dans la solubilisation des matières minérales du sol ; ces matières rendues solubles peuvent être assimilées par les plantes et servir à l'édification de nouveaux tissus. Les pluies ont encore un pouvoir fertilisant, qui est en partie compensé par les azotes dont elles se chargent en traversant l'atmosphère, et qu'elles cèdent ensuite aux divers parties des végétaux. D'observations faites en Belgique et en France, il résulte qu'un litre d'eau de pluie contient en moyenne 2 milligrammes d'azote ammoniacal et 0 milligramme 7 d'azote nitrique ; les pluies d'hiver étant en général plus riches que celles d'été.

Ces chiffres permettent d'évaluer les quantités de principes fertilisants apportés au sol dans notre région par les pluies et par an : elles sont de 20 kilos environ. Dans le Midi, les eaux sont plus riches, elles seraient dix fois plus riches sous les tropiques, d'après les expériences de Muntz.

Les quantités d'azote ainsi fournies par les précipitations atmosphériques — pluie et neige — sont dans l'ensemble très supérieures à celles utilisées comme engrais, par hectare et par an en France et aussi chez nos voisins.

LES PLUIES EXCESSIVES SONT PRÉJUDICIALES AUX CULTURES. Elles déterminent en effet l'entraînement dans le sous-sol d'une partie des engrais et des nitrates, ne serait pas aussi important que beaucoup d'agriculteurs le pensent. Les nombreuses expériences faites pour vérifier

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

LES PLUIES EXCESSIVES SONT PRÉJUDICIALES AUX CULTURES. Elles déterminent en effet l'entraînement dans le sous-sol d'une partie des engrais et des nitrates, ne serait pas aussi important que beaucoup d'agriculteurs le pensent. Les nombreuses expériences faites pour vérifier

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

LES PLUIES EXCESSIVES SONT PRÉJUDICIALES AUX CULTURES. Elles déterminent en effet l'entraînement dans le sous-sol d'une partie des engrais et des nitrates, ne serait pas aussi important que beaucoup d'agriculteurs le pensent. Les nombreuses expériences faites pour vérifier

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

LES PLUIES EXCESSIVES SONT PRÉJUDICIALES AUX CULTURES. Elles déterminent en effet l'entraînement dans le sous-sol d'une partie des engrais et des nitrates, ne serait pas aussi important que beaucoup d'agriculteurs le pensent. Les nombreuses expériences faites pour vérifier

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

le Reveil Agricole

Le rôle des pluies en agriculture

Chacun connaît le rôle que jouent les eaux pluviales dans la solubilisation des matières minérales du sol ; ces matières rendues solubles peuvent être assimilées par les plantes et servir à l'édification de nouveaux tissus. Les pluies ont encore un pouvoir fertilisant, qui est en partie compensé par les azotes dont elles se chargent en traversant l'atmosphère, et qu'elles cèdent ensuite aux divers parties des végétaux. D'observations faites en Belgique et en France, il résulte qu'un litre d'eau de pluie contient en moyenne 2 milligrammes d'azote ammoniacal et 0 milligramme 7 d'azote nitrique ; les pluies d'hiver étant en général plus riches que celles d'été.

Ces chiffres permettent d'évaluer les quantités de principes fertilisants apportés au sol dans notre région par les pluies et par an : elles sont de 20 kilos environ. Dans le Midi, les eaux sont plus riches, elles seraient dix fois plus riches sous les tropiques, d'après les expériences de Muntz.

Les quantités d'azote ainsi fournies par les précipitations atmosphériques — pluie et neige — sont dans l'ensemble très supérieures à celles utilisées comme engrais, par hectare et par an en France et aussi chez nos voisins.

LES PLUIES EXCESSIVES SONT PRÉJUDICIALES AUX CULTURES. Elles déterminent en effet l'entraînement dans le sous-sol d'une partie des engrais et des nitrates, ne serait pas aussi important que beaucoup d'agriculteurs le pensent. Les nombreuses expériences faites pour vérifier

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

LES PLUIES EXCESSIVES SONT PRÉJUDICIALES AUX CULTURES. Elles déterminent en effet l'entraînement dans le sous-sol d'une partie des engrais et des nitrates, ne serait pas aussi important que beaucoup d'agriculteurs le pensent. Les nombreuses expériences faites pour vérifier

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

LES PLUIES EXCESSIVES SONT PRÉJUDICIALES AUX CULTURES. Elles déterminent en effet l'entraînement dans le sous-sol d'une partie des engrais et des nitrates, ne serait pas aussi important que beaucoup d'agriculteurs le pensent. Les nombreuses expériences faites pour vérifier

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

LES PLUIES EXCESSIVES SONT PRÉJUDICIALES AUX CULTURES. Elles déterminent en effet l'entraînement dans le sous-sol d'une partie des engrais et des nitrates, ne serait pas aussi important que beaucoup d'agriculteurs le pensent. Les nombreuses expériences faites pour vérifier

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.

ceci ont montré que les doses de 5.000 kilos de chaux aboussissent à une mobilisation excessive et inutile de la potasse et que ces chaulages avaient une action déprimante sur la végétation.